

L'ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon recrute des enseignants contractuels

Afin de faire face à ses missions d'enseignement, l'ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon recrute 6 enseignants contractuels. Ces enseignants sont recrutés par un comité de sélection selon les mêmes modalités que les enseignants-chercheurs (chapitre II du décret 84-431). Les contrats sont conclus à mi-temps pour une période maximale de 3 ans renouvelable.

Peuvent faire acte de candidature dans cette catégorie

- Les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au niveau enseigné et en lien avec la discipline
- Et/ou les personnes disposant d'une expérience professionnelle d'au moins sept ans en lien avec la discipline à enseigner
- Les personnes candidates doivent exercer une autre activité professionnelle directement en rapport avec la discipline enseignée

Le niveau de rémunération est fixé en référence au 3^{ème} échelon de la grille des MCF (indice brut 677) ou au premier échelon de PR (indice brut 801) au prorata du temps de travail.

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature, démontrant qu'ils répondent aux critères de recrutement et au profil de poste (fichiers pdf) auprès de la Direction de l'ISPB

directrice.pharmacie@univ-lyon1.fr et sandrine.trolliet@univ-lyon1.fr

au plus tard **le lundi 14 mars 2016**.

En ce qui concerne les MAST un délai supplémentaire est accordé jusqu'au 4 avril 2016.

Les candidats dont les dossiers seront retenus pour l'audition par le comité de sélection seront prévenus fin mars pour une audition courant avril 2016.